



Paris, le 28 mai 2009

**Monsieur le Directeur Général
de l'Enseignement Scolaire
Ministère de l'Education
Nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS**

OBJET : Oral de rattrapage Bac Pro.

Réf :
CL/PV/JB/2009/33

Monsieur le Directeur Général,

Je tiens à attirer votre attention sur la nouvelle épreuve de rattrapage du Baccalauréat Professionnel instituée par le ministère.

Le SNETAA-eiL n'a jamais été demandeur d'une telle épreuve et de ses modalités d'organisation. Toutefois, elle a été obtenue à la suite de la forte mobilisation étudiante et lycéenne de l'an passé et malgré nos profondes réticences, mon organisation ne s'est pas exprimée contre une revendication forte d'une mobilisation sociale.

Néanmoins, force est de constater que l'impréparation sur le terrain, au pire, scandalise les collègues, au mieux, les handicape.

Nous demandons un rappel fort sur les enjeux de cette épreuve ainsi que son organisation. D'autant que les collègues, déjà fort occupés à répondre aux contraintes des épreuves du Brevet, du CAP, des BEP et des Bac Pro, se voient imposer une nouvelle exigence pendant le mois de juillet. Tout ceci nécessite d'être revu.

Nous vous demandons, en conséquence, de nous recevoir pour entendre les milliers de collègues mis devant des légitimes mécontentements.

Veillez croire, Monsieur le Directeur Général, en ma haute considération.

Christian LAGE
Secrétaire Général